CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E21349** **VALABLE JUSQU'AU** **24/01/2026**

ÉDITÉ LE **09/12/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SAS
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 073 500 209

Siret : **073 500 209 00025**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 81 00465
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145249791
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145249791
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : **DUMOLARD SAS**

7 RUE EDMOND ROSTAND
38100 GRENOBLE

Téléphone : 04 76 40 00 22 **Fax :**
Portable : 06 03 24 59 23

Site Internet : www.dumolard-plombier-38.com
E-mail : secretariat@dumolard.com

Responsabilité légale :
FERRUIT DAVID PRÉSIDENT / VAULTIER PASCAL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/10/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	03/02/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	30/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/02/2023
o Chaudière bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/02/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.